



**Réhabilitation thermique de 44 logements Collectifs  
29 – 30 – 31 RUE EDOUARD WAGHEMAECKER  
57 600 FORBACH**

**Réunion publique du 05 MARS 2020**

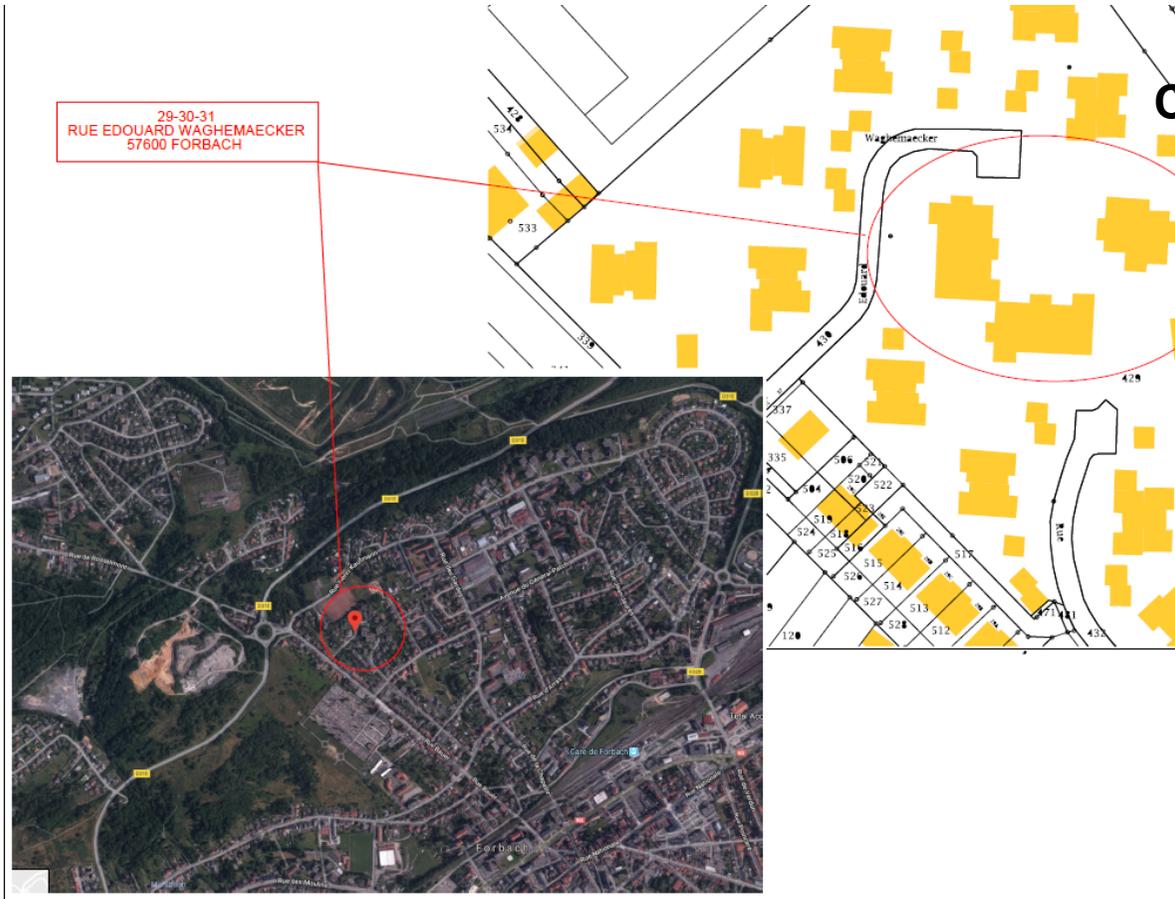


# PARTICIPANTS



# Présentation du site

**3 immeubles collectifs**  
**44 logements**  
**Classe énergétique avant travaux : E**



# Programme des travaux

## Amélioration énergétique :

- Réfection des étanchéités y compris isolation et remplacement de la zinguerie,
- Isolation thermique par l'extérieur,
- Remplacement des menuiseries extérieures PVC,
- Remplacement des chaudières basse température par des chaudières à condensation,
- Réalisation d'un circuit de chauffage bitube,
- Isolation de la dalle haute des garages en sous-sol,
- Réfection de la ventilation des bâtiments.



# Suite programme des travaux

## Amélioration dans les logements et parties communes :

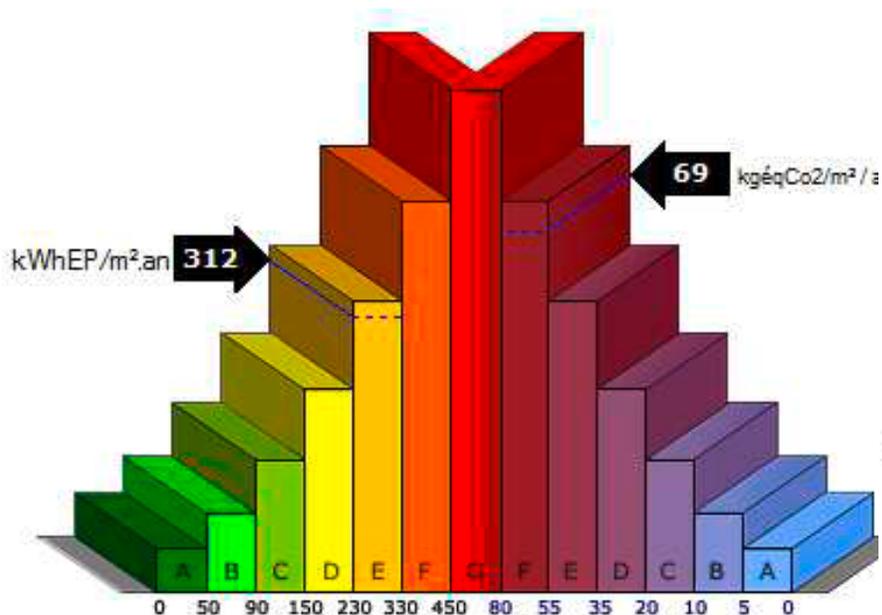
- Remplacement du meuble évier et de la faïence,
- Remplacement du lavabo par un meuble vasque + faïence murale,
- Remplacement de la baignoire ou mise en place d'une douche (selon réf. Logiest),
- Remplacement du WC,
- Travaux de mise en conformité électrique suivant la norme NFC 15-100,
- Réfection des murs et plafonds des pièces humides,
- Remplacement des revêtements de sols des pièces humides,
- Remplacement des portes palières,
- Réfection des cages d'escaliers,
- Remplacement des portes de garages collectifs,
- Remplacement des portes d'entrées d'immeubles.

**Coût de la réhabilitation : 2 200 000 € TTC**

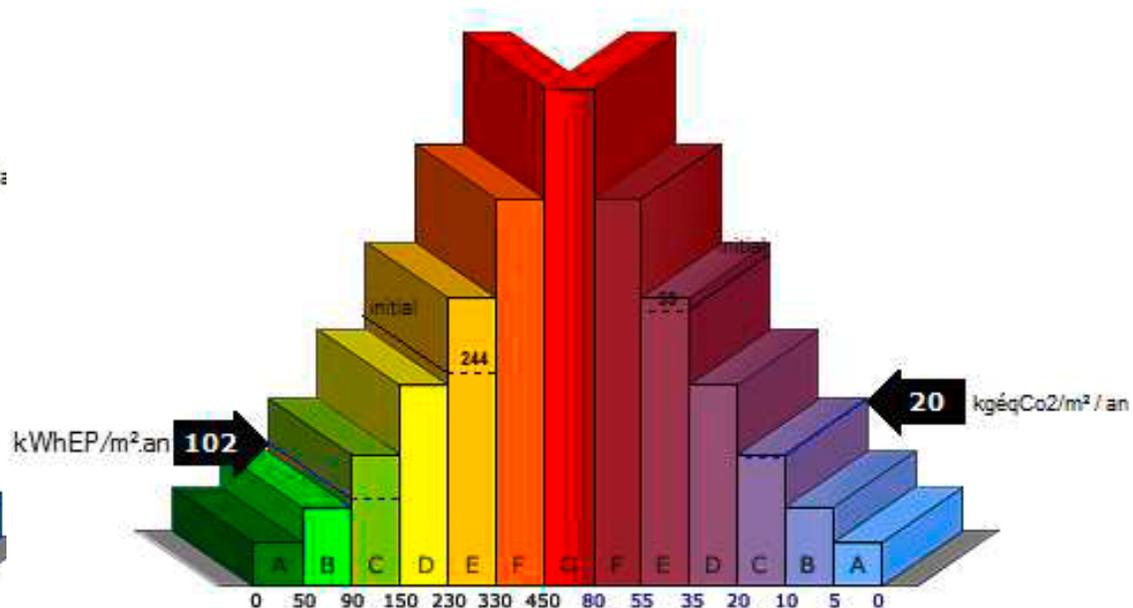


# Etiquettes énergétiques

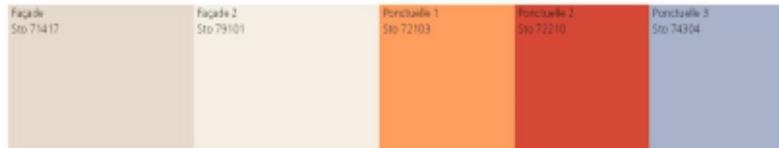
AVANT TRAVAUX : E



APRES TRAVAUX : C



# Polychromie



# Résidentialisation

Dans le cadre du projet NPNRU des travaux de résidentialisation auront lieu dans un second temps.

- Réfection des cheminements piéton
- Aménagement des espaces verts
- Amélioration de la collecte des ordures ménagères



# Planning prévisionnel

- Début des travaux : A partir du 2<sup>ème</sup> semestre 2020
- Durée des travaux : 13 mois
- Durée d'intervention dans votre logement environ 2 semaines
- L'augmentation des loyers interviendra à la fin des travaux de réhabilitation thermique
- Augmentation de votre loyer de 4,40%, maximum.

